



*Lettre électronique n°19 du 10 novembre 2009*

## SOMMAIRE

- Réglementation : Le nouveau Système d'Immatriculation des Véhicules (S.I.V.)
- Info services fiscaux : La Direction générale des finances publiques informe les contribuables de l'existence de courriers électroniques frauduleux
- Emploi : Forum pour l'emploi des jeunes de Seine-Saint-Denis
- Santé : Grippe A / H1N1
- Sécurité : Journée de la Sécurité Intérieure
- Saisies à Roissy :
  - les douaniers de Roissy saisissent 1kg de cocaïne dissimulé dans les cheveux d'une jeune française
  - saisie de 100kg d'écailles de pangolins
- Modernisation : L'administration numérique au service des usagers
- Sport : Le développement de la pratique sportive en Seine-Saint-Denis
- Sécurité routière : Bilan de janvier à septembre 2009 et comparaison avec 2008
- Education : L'art au cœur du collège
- Cérémonie commémorative : le 11 novembre
- Carnet : nomination de M. Christian BRUN, directeur des services fiscaux
- Visites ministérielles : déplacements officiels pour le mois d'octobre 2009

## Réglementation

### Le nouveau Système d'Immatriculation des Véhicules (S.I.V.)

Depuis le 15 octobre 2009, vous pouvez faire immatriculer votre véhicule d'occasion dans la préfecture ou sous-préfecture de votre choix (à l'exception de la sous-préfecture de Saint-Denis).

#### **CE QUI CHANGE**

Désormais, comme pour les véhicules neufs, les véhicules d'occasion entrent dans le nouveau système d'immatriculation des véhicules (SIV).

⇒ Possibilité, à partir du 15 octobre 2009, d'effectuer ses démarches auprès d'un professionnel de l'automobile habilité et, agréé ou non, tout comme pour les véhicules neufs, depuis le 15 avril 2009

Cette démarche présente certains avantages :

- immatriculation à vie des véhicules : une fois immatriculé dans le SIV, vous ne changerez plus de n° d'immatriculation en changeant de département,
- proximité du lieu où effectuer sa démarche, fin de l'obligation de se rendre en préfecture,
- rapidité des démarches,
- possibilité de procéder simultanément à la fabrication de la nouvelle plaque.

⇒ Un seul système d'enregistrement des n°s de véhicules : l'ancien système (FNI (1)) est remplacé par le nouveau système (SIV (2)) alors que pour la période du 15 avril au 15 octobre, les 2 systèmes coexistaient.

**Les professionnels de l'automobile habilités(3) et, agréés (4), n'auront plus besoin de se rendre en préfecture pour finaliser les démarches.**

- Ce sera un gain de temps pour les particuliers
- Il existe 18 000 points de proximité pour faire ses démarches chez un professionnel

#### **QUELS SONT LES CAS D'IMMATRICULATION SIV ?**

**De façon générale, toute modification affectant le certificat d'immatriculation et notamment :**

- changement de propriétaire
- changement d'adresse(5) : le premier changement d'adresse, si votre véhicule est encore immatriculé dans l'ancien système FNI, ne pourra se faire qu'en préfecture. Une fois que le véhicule est doté d'une immatriculation à vie SIV, la demande de changement d'adresse pour les particuliers peut être effectuée sur le site Internet de la DGME (6) ; la vignette autocollante comportant la nouvelle adresse est expédiée gratuitement au titulaire qui l'appose sur son certificat d'immatriculation.

Pour les entreprises, tout changement d'adresse est effectué en préfecture.

## **RIEN NE CHANGERA DANS LES CAS SUIVANTS**

- pas de vente de votre véhicule,
- pas de changement de domicile,
- pas de modification d'état-civil,
- pas de modification des caractéristiques techniques de votre véhicule.

⇒ Dans tous ces cas, vous conserverez votre plaque comportant l'ancienne immatriculation et votre carte grise actuelle, sans obligation de basculer dans le nouveau système.

Cependant, si vous le souhaitez, vous pourrez demander une immatriculation avec un numéro SIV, même dans les cas ci-dessus, à compter du 15 avril 2010.

A l'avenir, dans le cas d'un rachat d'un véhicule d'occasion déjà immatriculé en SIV, vous pourrez, selon votre souhait, conserver la référence locale apposée par l'ancien propriétaire, ou en choisir une autre en changeant simplement votre jeu de plaques.

## **LE NOUVEAU NUMERO**

Le nouveau numéro, attribué chronologiquement dans une série nationale unique, sera composé d'une série de 7 caractères formée de **2 lettres, 1 tiret, 3 chiffres, 1 tiret, 2 lettres**.

## **LA NOUVELLE PLAQUE**

La nouvelle plaque sera plus facilement lisible par le contraste des caractères de couleur noire sur fond blanc.



**Pour plus d'information, consulter les sites suivants :**

**<http://www.interieur.gouv.fr/> (à votre service/vos démarches/immatriculation véhicules)**

**<http://www.ants.interieur.gouv.fr/>**

**<http://www.changement-adresse.gouv.fr>**

Avec la collaboration du Comité des Constructeurs Français d'Automobiles (CCFA), du Conseil National des Professions de l'Automobile (CNPA), de la Chambre Syndicale Internationale de l'Automobile et du Motocycle (CSIAM), de l'Association Auxiliaire de l'Automobile (AAA) et de la Fédération des Industries des Equipements pour Véhicules (FIEV).

(1) FNI : Fichier National d'Immatriculation

(2) SIV : Système d'Immatriculation des Véhicules

(3) Professionnel habilité : Un professionnel habilité a signé une convention avec le ministère de l'intérieur, en l'occurrence, le Préfet. Cette habilitation lui permet de télétransmettre des informations relatives à l'immatriculation des véhicules.

(4) Professionnel agréé : Condition non obligatoire. Un professionnel agréé a signé une convention d'agrément avec le Préfet, par délégation du Trésor Public. Cet agrément permet au professionnel, de percevoir directement les sommes relatives aux montants des taxes et de la redevance afférentes à l'immatriculation et les reverser au Trésor Public.

(5) L'absence de déclaration de changement d'adresse est passible d'une contravention.

(6) DGME : Direction Générale de la Modernisation de l'Etat.

## **Info services fiscaux**

### **La Direction générale des finances publiques informe les contribuables de l'existence de courriers électroniques frauduleux**

La Direction générale des finances publiques (DGFIP) a informé les usagers dans son communiqué du 6 octobre dernier, de la circulation de courriers électroniques frauduleux adressés par un expéditeur utilisant la signature de l'administration fiscale et l'en-tête du ministère du Budget.

Ces courriers, accompagnés d'un formulaire, invitent les contribuables à communiquer des informations personnelles, notamment un numéro de carte bancaire, en vue d'obtenir un remboursement d'impôt.

La DGFIP, informée que des envois de courriels frauduleux continuent à être réalisés, tient à rappeler qu'elle ne fait jamais des envois sous cette forme aux contribuables pour leur demander des informations. Par ailleurs, le numéro de carte bancaire n'est jamais exigé pour le paiement d'un impôt ou le remboursement d'un crédit d'impôt.

Elle engage fortement les usagers à ne pas répondre à ces messages. Elle recommande également de ne pas les ouvrir pour éviter une diffusion automatique à un nombre plus important de destinataires et à les supprimer systématiquement.

La DGFIP précise enfin qu'elle a déposé plainte à la demande d'Eric WOERTH, ministre du Budget, des Comptes publics, de la Fonction publique et de la Réforme de l'Etat, et qu'une enquête judiciaire est en cours.

## Emploi

### Forum pour l'emploi des jeunes de Seine-Saint-Denis

Pour la première fois en Seine-Saint-Denis, la direction départementale du travail de l'emploi et de la formation professionnelle, à l'initiative du préfet Nacer MEDDAH, a organisé un forum pour l'emploi des jeunes le 6 octobre dernier au Stade de France.

Cette manifestation, qui s'inscrit dans le cadre du Plan de relance pour l'emploi des jeunes du Président de la République, a favorisé le rapprochement entre les entreprises et les jeunes du territoire, particulièrement touchés par l'aggravation du chômage.

Cet évènement a réuni 45 entreprises proposant un millier d'emplois, dans tous les secteurs d'activité et pour tous les niveaux de formation.

Pôle Emploi, le Medef, la CGPME (confédération générale du patronat des petites et moyennes entreprises), les Chambres consulaires, les maisons de l'emploi et les missions locales se sont associées à cette manifestation à laquelle étaient invités tous les jeunes du département à la recherche d'un emploi.

Au total, environ 6000 jeunes ont participé à cette journée.

## Santé

### Grippe A / H1N1

Pour votre bonne information sur la grippe A, pensez à consulter régulièrement le site Internet de la préfecture où toute la campagne d'information est relayée :

[http://www.pref93.pref.gouv.fr/nouveau/com\\_campagne\\_grippe.html](http://www.pref93.pref.gouv.fr/nouveau/com_campagne_grippe.html)

## Sécurité

### Journée de la Sécurité Intérieure

Pour la deuxième année consécutive, la Journée de la Sécurité Intérieure, qui s'est tenue partout en France le 10 octobre dernier, avait pour ambition de montrer au public les missions, les métiers et les moyens des différentes composantes du ministère de l'Intérieur. Elle se voulait également un espace privilégié d'échange avec nos jeunes concitoyens.

En Seine-Saint-Denis, des animations ont donc pris place au Stade de France.

Des groupes de scolaires et associatifs, invités pour l'occasion, se sont succédés toute la journée pour visiter l'intérieur du Stade où les différents aspects de la sécurité mis en oeuvre dans cette enceinte lors des grandes manifestations leur ont été expliqués.

Tous les intervenants habituels ont raconté leur rôle : l'Etat, avec la préfecture, la police, la gendarmerie, les pompiers... mais aussi les partenaires : Consortium, Croix Rouge, SAMU, transporteurs - SNCF, RATP- et la Ville de Saint-Denis.

Parallèlement, sur le mail extérieur, en accès libre, des stands autour des métiers de la sécurité et des démonstrations ont été proposés afin de favoriser les échanges et le dialogue notamment avec le jeune public. Cette manifestation a été précédée de rencontres entre les jeunes élèves et les policiers.

## **Saisies à Roissy**

### **Les douaniers de Roissy saisissent 1 kg de cocaïne dissimulé dans les cheveux d'une jeune française**

Mardi 13 octobre 2009, les agents des douanes du Terminal 2 de l'aéroport Paris-CDG procèdent au contrôle d'une passagère d'une vingtaine d'années à la sortie de son avion, en provenance de Saint Martin (Antilles françaises). Originaire de cette collectivité d'outre-mer, la jeune femme paraît nerveuse et stressée. Les douaniers décident alors de poursuivre le contrôle. Bien leur a pris puisqu'une fouille effectuée sur sa personne a permis de découvrir près d'un kilo de cocaïne dissimulé sous ses cheveux, dans une perruque.

#### **Un transport risqué et estimé à 5000 €**

Lors de sa retenue en douane, elle explique aux agents qu'elle a préféré transporter les stupéfiants cachés sous ses cheveux, plutôt que dans une valise ou bien in corpore (dissimulation des stupéfiants dans l'appareil digestif) par peur des contrôles.

Pour ce transport à haut risque, elle devait percevoir 5000 € et remettre la marchandise à un complice.

A l'issue du contentieux douanier et sur instruction du Parquet, l'intéressée a été remise aux services de l'OCRTIS (Office Central pour la Répression du Trafic Illicite des Stupéfiants). La procédure a été jugée en comparution immédiate la semaine dernière et l'intéressée a été condamnée à 18 mois de prison.

### **Saisie de 100 kg d'écailles de pangolins**

Après la saisie de 188 lézards vivants en septembre, les agents des douanes de Roissy poursuivent leurs bons résultats en matière de lutte contre le trafic d'espèces protégées. Début octobre, les douaniers ont ainsi fait une découverte surprenante dans un magasin sous douane. Lors d'un contrôle sur un colis déclaré en douane « foodstuffs for dogs » (aliments pour chien), ils découvrent à l'intérieur de nombreux sacs, des croquettes pour chien quelque peu particulières. En effet, l'expédition en provenance de Côte d'Ivoire et à destination de Chine, ne contenait pas de la nourriture pour chien mais des écailles de pangolins.

#### **La douane de Roissy, protectrice de la faune et de la flore**

Ces écailles d'une valeur supérieure à 15 000 €, correspondent à environ 200 spécimens.

Les pangolins, également appelés fourmiliers écailleux, sont des mammifères insectivores d'une longueur moyenne de 50 cm et vivant en Afrique et en Asie du Sud-Est. Depuis quelques temps, le braconnage de ces animaux est en pleine extension. La cause de cette pratique est l'énorme commerce fait en Asie autour de ces écailles auxquelles on prête des vertus médicales et aphrodisiaques .

Repris dans la Convention de Washington, l'échange commercial des pangolins et de leurs écailles est fortement réglementé. La douane de Roissy s'assure lors de ses contrôles du respect de ces conditions et reste impliquée constamment dans la lutte contre ces trafics.

## Modernisation

### L'administration numérique au service des usagers

Avec «Mon.service-public.fr», accessible depuis le portail de l'administration [www.servicepublic.fr](http://www.servicepublic.fr), tous les Français peuvent aujourd'hui bénéficier d'un compte unique sécurisé pour effectuer en toute confiance leurs démarches administratives sur Internet, conserver les pièces justificatives dématérialisées nécessaires à la réalisation de leurs démarches, mais aussi enregistrer leurs données usuelles (nom, prénom, adresse, etc.) afin de simplifier la saisie des formulaires administratifs en ligne.

« Mon.service-public.fr » a vocation à regrouper toutes les démarches en ligne proposées par les organismes de la sphère publique, afin de mettre à la disposition des usagers une offre de services en ligne complète, lisible et cohérente.

La CNAF (Caisse Nationale d'Allocations Familiales) vient de rejoindre le cercle des partenaires, qui compte aujourd'hui une quinzaine d'organismes appartenant principalement à la sphère sociale, ainsi que plusieurs collectivités locales.

### **15 mesures pour simplifier la vie des Français**

15 mesures pour simplifier la vie des particuliers, des entreprises, des collectivités et des associations ont par ailleurs été mises en place. Elles constituent la première vague de décisions d'un programme de simplification des démarches administratives qui concerne tous les usagers des services publics.

Définies au terme d'un travail d'écoute et de consultation sans précédent par son ampleur, ces 15 mesures sont structurées par trois grands principes directeurs :

- **réduire le nombre de pièces justificatives** demandées aux usagers (par exemple en supprimant à terme la fourniture des copies d'actes d'état civil pour réaliser un passeport) ;
- **éviter aux usagers d'avoir à fournir plusieurs fois la même information** à des services différents (par exemple en créant une seule démarche pour déclarer la perte de ses papiers (carte d'identité, passeport, carte grise, permis de conduire, carte vitale, carte famille nombreuse) et pour pré-demander leur renouvellement ou encore en permettant aux entreprises de réaliser le transfert de leur siège social en une seule demande) ;
- **s'engager sur la qualité de service et sur les délais** (en définissant des délais de réponse par démarche).

#### Pour les particuliers :

- permettre aux citoyens de s'inscrire sur les listes électorales par Internet
- permettre à tous les jeunes Français âgés de 16 ans de réaliser par Internet les démarches liées au recensement citoyen
- pouvoir déclarer la perte de ses papiers d'identité et demander leur renouvellement en une seule démarche
- lors du décès d'un proche, éviter à la famille d'avoir à fournir plusieurs fois les mêmes informations à différentes administrations
- simplifier l'ouverture et le renouvellement des droits pour les personnes handicapées.

#### Pour les entreprises :

- permettre aux entreprises retenues dans le cadre d'un marché public d'obtenir une attestation fiscale dématérialisée
- simplifier la déclaration préalable à l'embauche et expérimenter la déclaration simplifiée par téléphone
- faciliter le transfert de siège social d'une entreprise grâce à un dossier plus simple et une procédure en ligne
- simplifier la vie de l'entrepreneur, de la création aux premiers mois d'activité de l'entreprise, grâce à un plan d'action de 10 mesures
- éviter aux entreprises d'avoir à fournir plusieurs fois les mêmes informations de base (chiffre d'affaires, effectifs, etc.) aux administrations.

#### Pour les collectivités :

- supprimer les demandes de copie ou d'extrait d'acte d'état civil, et les remplacer par un échange d'informations sécurisé entre les communes et les administrations
- dématérialiser les procédures d'urbanisme, en commençant par la déclaration d'intention d'aliéner, pour simplifier les démarches lors des transactions immobilières.

#### Pour les associations :

- éviter aux associations d'avoir à fournir plusieurs fois les mêmes informations à chaque demande d'agrément
- permettre aux associations de déposer en ligne leurs dossiers de demandes de subventions.

### **Un groupe d'experts de la relation numérique à l'utilisateur**

Afin d'élargir le travail d'écoute déjà engagé directement avec les usagers et leurs représentants au sein du programme « Ensemble simplifions », un groupe d'experts de la relation numérique à l'utilisateur a été officiellement installé par Eric WOERTH, ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'Etat, et Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, secrétaire d'Etat chargée de la prospective et du développement de l'économie numérique.

Piloté par le député Franck RIESTER et composé de sept experts des nouvelles technologies et de la relation client issus des secteurs public et privé, ce groupe de travail est chargé de remettre ses propositions d'ici la fin de l'année pour développer l'offre de nouveaux services tout en tirant le meilleur parti des progrès du numérique, en adéquation avec les besoins et les nouveaux modes de vie des Français.

## Sport

### Le développement de la pratique sportive en Seine-Saint-Denis

Dans le cadre des orientations du ministère de la santé et des sports, la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports (DDJS) poursuit un objectif de développement de la pratique sportive au sein des clubs de Seine-Saint-Denis en apportant une attention particulière aux habitants des quartiers prioritaires de la politique de la Ville et aux personnes souffrant d'un handicap physique et/ou mental. Elle accompagne le mouvement sportif dans la mise en oeuvre de ses projets, dans son effort de professionnalisation de l'encadrement et de féminisation.

A cet effet, la DDJS s'appuie sur les moyens du centre national de développement du sport (CNDS). Cet établissement public national, placé sous la tutelle de la ministre chargée des sports, intervient financièrement pour le soutien des projets des clubs et des organes déconcentrés du mouvement sportif et le financement d'équipements sportifs. Sa gouvernance associe l'État, le mouvement sportif et les représentants des collectivités territoriales qui contribuent au développement du sport en France et à l'aménagement du territoire dans le domaine sportif.

Ainsi, en 2009, 1 730 452 € ont été attribués à 51 comités départementaux sportifs et 211 clubs du département pour le soutien à leurs projets. 33% de ces crédits, soit 571 000 €, financent des projets visant les habitants des quartiers prioritaires (17,3 % en DEB-Dynamique Espoir Banlieues- et 15,7% en ZUS-Zone Urbaine Sensible), 7,6 % (131 000€) le développement des pratiques féminines et 4,7% les actions pour l'accès du sport aux personnes handicapées (81 950€). Cette même année, 14 emplois ont été créés dans les clubs et comités départementaux dans le cadre du Plan Sport Emploi.

La campagne a été marquée par un travail approfondi des équipes dirigeantes des clubs pour la formalisation de leur projet associatif, décliné en quatre volets : sportif, éducatif, social et économique. L'ensemble de l'équipe de la direction départementale s'est engagée dans une démarche d'accompagnement de l'élaboration de ces projets.

La Seine-Saint-Denis est un département dans lequel le nombre d'équipements sportifs est encore très insuffisant pour permettre un véritable développement des pratiques, le territoire manque particulièrement de piscines, de terrains de grands jeux synthétiques, de salles de pratiques collectives et de terrains de tennis couverts. Cette année, les moyens du CNDS ont permis de participer au financement de 15 projets de construction ou de rénovation d'équipements à hauteur de 2 779 300 €. A ce jour 7 demandes sont encore en cours d'instruction et devraient faire l'objet d'une décision avant la fin de l'année.

L'effort de l'État pour améliorer l'accès de la pratique sportive aux séquanodionysiens s'élève ainsi à un peu plus de 4 500 000 €.

## Sécurité routière

### Cumul des 9 premiers mois de l'année et comparaison par rapport à 2008

	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>Evolution</b>
<b>Accidents</b>	1996	1840	-7,8%
<b>Blessés</b>	2228	2005	-10%
<b>Tués</b>	20	32	+60%

#### Accidents mortels en hausse :

Les chiffres montrent clairement une augmentation du nombre de tués sur les routes et il faut souligner, sur les 32 victimes recensées entre janvier et septembre 2009, la part des accidents relatifs aux deux roues motorisés (15) et des piétons (10) qui constituent clairement des priorités en terme de contrôle et de sensibilisation.

Les contrôles ont d'ailleurs été renforcés lors du week-end de la Toussaint, période de l'année traditionnellement la plus meurtrière, notamment en mettant l'accent sur la vitesse et la conduite sous l'emprise d'alcool ou de produits stupéfiants.

## Education

### L'art au coeur du collège

#### **"In situ", artistes en résidence dans les collèges**

Né d'une convention partenariale entre l'Inspection académique et le Conseil général de Seine-Saint-Denis, le dispositif In situ, résidences d'artistes en collège, permet aux établissements d'accueillir durant une année des artistes pour une rencontre étroite avec les collégiens en les faisant participer au processus de création artistique.

Pour cette deuxième édition d'In situ, neuf collèges ont reçu des artistes résidents : les collèges Christine de Pisan d'Aulnay-sous-Bois, Evariste Galois de Sevran, Rosa Luxemburg d'Aubervilliers, Louis Pasteur de Villemomble, Jean Moulin de Montreuil, Jean Jaurès de Pantin, Garcia Lorca de Saint-Denis, Alfred Sisley de l'Île Saint-Denis et Saint-Exupéry de Rosny-sous-Bois. Autant de lieux que de cheminements artistiques différents.

#### **O.V.N.I au collège Saint-Exupéry de Rosny-sous-Bois**

Accueilli en résidence au collège Saint-Exupéry de Rosny-sous-Bois, le photographe et plasticien M. Yo-Yo Gonthier a partagé avec les collégiens sa fascination pour l'exploration de l'air. Pendant un an, il a invité les élèves à s'associer à son projet de création La peau de la lune qui s'est terminé par l'envol d'un dirigeable dans la cour du collège sous les regards fascinés des élèves, des parents et de l'équipe éducative de l'établissement.

« Ce qui me passionne, c'est l'éveil, quand à un moment donné, la curiosité déclenche le moteur qu'est l'imagination » confie M. Yo-Yo Gonthier.

Accompagnés par Mme Marion Viol, leur professeur de français, les élèves de quatrième SEGPA du collège Saint-Exupéry de Rosny-sous-Bois retrouvent, tous les jeudis, l'artiste dans son atelier installé au premier étage du collège. Pour ce parcours artistique et culturel autour de l'exploration de l'air, il n'aura de cesse d'aiguiser leur curiosité, de nourrir leur réflexion sur l'envol, pour donner libre cours à leur imagination.

Après une entrée dans le projet par l'observation de photographies réalisées par M. Yo-Yo Gonthier, les seize élèves se sont très vite plongés dans le monde des grands explorateurs ainsi que dans l'apparition des premiers dirigeables. Visites de musées, projections de films, exploitations de documents ont animé les premières rencontres. Au fil des événements, avions en papier, dessins et gravures de machines volantes, correspondances et écritures, ballons dirigeables s'installent dans la vie du collège. Des créations où la sensibilité et l'imagination de chacun ont pu s'exprimer.

#### **Avions en papier**

Afin que le projet prenne son essor au sein de l'établissement, un appel à tous est effectué sous la forme d'un lancement d'avions en papier à l'heure de la récréation. À la surprise générale, plus de 500 avions décollent du premier étage de l'établissement. Sur chacun d'entre-eux est inscrit le message de la classe de quatrième SEGPA. Avec l'artiste, ils invitent les autres collégiens à participer au projet : écrire son autoportrait en vue d'un lâcher de ballons, gonflés à l'hélium, porteurs de leurs messages.

« Ce temps fort a permis aux élèves de SEGPA d'être porteur de ce projet de collège » confie M. Marc-André Gasnier, directeur de SEGPA. Ils sont devenus les acteurs principaux d'un projet qui a réuni plus de cent élèves au fil de l'année.

### **Correspondance et écriture**

Dès lors, la résidence de l'artiste s'est incarnée en ateliers d'écriture accueillant tous les collégiens participant à ce voyage ! En adéquation avec le programme de français de quatrième, Mme Marion Viol aborde avec ses élèves les différentes formes de correspondance. Un travail de lecture puis d'écriture est mené en classe pour arriver progressivement à l'autoportrait. Tous prennent la plume et ceux qui le souhaitent associent à leur texte une photographie.

### **Lâcher de ballons**

Pour ce rassemblement festif, plus de cent ballons s'élèvent au-dessus de la cour du collège. Ces "petites bouteilles" jetées dans les airs, porteuses de messages balayent le ciel de Rosny-sous-Bois puis voyagent dans le ciel de France. Quelques semaines plus tard, la plus belle des récompenses arrive : la réception de réponses venant des quatre coins de France. Certains ballons ont même traversé les frontières et des messages de Belgique sont accrochés sur les murs de l'atelier de l'artiste. « À la réception de lettres, les élèves ont réellement compris le sens de cette correspondance. Ils ont pris conscience des différentes façons d'écrire et d'envoyer un message » explique Mme Marion Viol.

### **Atelier de gravure**

Parallèlement, M.Yo-Yo Gonthier souhaite leur faire découvrir l'art de la gravure. C'est pourquoi, les élèves et l'artiste ont poussé les portes de l'atelier de gravure de l'école d'arts plastiques Paul Belmondo de Rosny-sous-Bois.

Avec M. Didier Hamey, peintre graveur, ils ont exploré les richesses infinies du travail à l'encre à travers la technique de gravure à la pointe sèche. Au premier coup de pointe, la magie opère et les voilà transportés par-delà les nuages à créer d'incroyables machines volantes.

### **Envol final**

« Va t-il voler ? » telle fut la question que tous se posèrent lors de la journée porte ouverte au collège Saint-Exupéry avant le décollage des ballons dirigeables : L'invisible et le poisson lune, prévu en fin d'après-midi.

Jusqu'au dernier jour, les élèves de quatrième réunis dans l'atelier de mécanique ont travaillé à leur réalisation, point d'orgue de leur aventure avec M.Yo-Yo Gonthier.

Véritable résidence de création, l'artiste a exploré avec les collégiens les chemins de l'imaginaire. Des portes se sont entrouvertes et ne sont pas prêtes de se refermer. « L'artiste m'a fait découvrir son univers, ses photos, ses dessins, ses carnets. Il m'a emmené vers l'imaginaire. Dans ce projet, j'ai pu m'exprimer à travers mes dessins, mes textes. Nous avons beaucoup travaillé pour en arriver là aujourd'hui » confie Claire, élève de quatrième, lors de l'envol du dirigeable. « Ce projet a été enrichissant pour les élèves. Il leur a permis de créer, de laisser aller leur imagination. À travers leurs dessins, leurs écrits, j'espère qu'ils ont pris conscience de leur potentiel » conclut Mme Marion Viol.

## **Cérémonie commémorative**

### **Cérémonie départementale du 11 novembre à Bobigny**

Le 11 novembre prochain sera célébré, à 16h30 sur le parvis de la préfecture, le 91<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice de 1918. A cette occasion, monsieur Nacer MEDDAH, préfet de la Seine-Saint-Denis, remettra des médailles de bronze pour acte de courage et de dévouement aux policiers, gendarmes, sapeurs pompiers et civils qui se sont illustrés dans le département. Les enfants des écoles primaires Voltaire de Drancy et Marcel Cachin de Bobigny chanteront la marseillaise et l'hymne européen et les jeunes du programme « laissez les servir » participeront au déroulement de cette cérémonie qui sera placée sous le signe de la réconciliation et de l'Europe.

## Carnet

### Nomination

Christian BRUN  
55 ans

### CURRICULUM VITAE

#### Cursus professionnel

- 1er septembre 2009 : **DIRECTION des Services Fiscaux de SEINE SAINT DENIS**  
*Directeur des Services Fiscaux par intérim*
- 1er juin 2008: **DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**  
*Chef des Services Fiscaux, chef du Bureau en charge de la gestion des personnels A, des contractuels, des personnels en poste à l'administration centrale et hors métropole*
- 1er janvier 2006: **DIRECTION GENERALE DES IMPOTS**  
*Chef des Services Fiscaux, chef du Bureau en charge de la gestion des personnels A, B et C, des contractuels, de l'action sociale et des personnels en poste à l'administration centrale, ainsi que du soutien au réseau en matière de ressources humaines*
- 1er août 2001: **DIRECTION des Services Fiscaux de SEINE SAINT DENIS**  
*Directeur Départemental, assistant du DSF*
- 1er janvier 1999 : **DIRECTION des Services Fiscaux de PARIS-Centre (1er, 2ème, 3ème, 4ème, 9ème et 10<sup>ème</sup> arrdts)**  
*Directeur Divisionnaire chargé du Budget, de la Logistique, de l'Immobilier et de l'Informatique*
- 1er mai 1993 : **DIRECTION GENERALE DES IMPOTS**  
*Directeur Divisionnaire chargé de Mission à la Mission d'expertises et de Liaison, corps d'audit de la DGI*
- 1er mars 1991 : **DIRECTION GENERALE DES IMPOTS**  
*Chef adjoint du Cabinet du Directeur Général*
- 1er mai 1987 : **DIRECTION GENERALE DES IMPOTS**  
*Inspecteur Principal au Bureau des agréments fiscaux en charge de l'aménagement du territoire et du rachat des entreprises par leurs salariés*

- 1er octobre 1986 : **DIRECTION des Services Fiscaux de PARIS-OUEST (7ème, 8ème, 15ème, 16ème et 17ème arrdts)**  
*Chef de la brigade de vérification de comptabilité du 7ème arrondissement et de la brigade TVA de la direction*
- 1er mars 1986 : **DIRECTION des Services Fiscaux de PARIS-OUEST (7ème, 8ème, 15ème, 16ème et 17ème arrdts)**  
*Inspecteur Principal des Services*
- 1er janvier 1983 : **DIRECTION GENERALE DES IMPOTS**  
*Rédacteur au bureau des agréments fiscaux en charge des aides à l'implantation à l'étranger*
- 1er mars 1978 : **DIRECTION des Services Fiscaux de PARIS-OUEST**  
*Rédacteur au contentieux*
- 1er septembre 1976 : **Ecole Nationale des Impôts (CLERMONT-FERRAND)**  
*Inspecteur-Elève*

## Déplacements ministériels

en Seine-saint-Denis / octobre 2009

Date visite	Nom	Département	Commune	Objet	Thème
29/10/2009	ALLIOT-MARIE Michèle	Seine-Saint-Denis	BOBIGNY	Rencontre avec les magistrats suite à l'incendie d'un bureau de l'instruction	Justice
26/10/2009	ESTROSI Christian	Seine-Saint-Denis	ROMAINVILLE	Visite des entreprises Selectis et Oroxcell sur le site biocitec	Travail, Economie, Emploi
26/10/2009	JOYANDET Alain	Seine-Saint-Denis	LE BOURGET	Accueil du président de la République islamique de Mauritanie	Monde
19/10/2009	ALLIOT-MARIE Michèle	Seine-Saint-Denis	SAINT-DENIS	Intervention au colloque sur contentieux de l'avenir et approche patrimoniale délinquance	Justice
19/10/2009	HIRSCH Martin	Seine-Saint-Denis	BOBIGNY	Réunion sur le contrat local "jeunes Auber Plus"	Santé et Solidarité
15/10/2009	BOCKEL Jean-Marie	Seine-Saint-Denis	ROSNY-SOUS-BOIS	Institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale	Justice
15/10/2009	DEVEDJIAN Patrick	Seine-Saint-Denis	MONTFERMEIL	Rénovation urbaine du plan de relance	Etat et collectivités
15/10/2009	WAUQUIEZ Laurent	Seine-Saint-Denis	NOISY-LE-GRAND	Plate-forme téléphonique Pôle emploi	Travail, Economie, Emploi
	LAGARDE Christine	Seine-Saint-Denis	NOISY-LE-GRAND	Plate-forme téléphonique Pôle emploi	Travail, Economie, Emploi
14/10/09	YADE Rama	Seine-Saint-Denis	LA PLAINE SAINT DENIS	Rencontre de football France/Autriche	Société
	BACHELOT-NARQUIN Roselyne	Seine-Saint-Denis	LA PLAINE SAINT DENIS	Rencontre de football France/Autriche	Société
13/10/2009	ESTROSI Christian	Seine-Saint-Denis	VILLEPINTE	Salon international Equip Auto	Travail, Economie, Emploi
12/10/2009	JOUANNO Chantal	Seine-Saint-Denis	SEVRAN	Lancement de la campagne tri des déchets papiers	Développement durable
12/10/2009	LAGARDE Christine	Seine-Saint-Denis	SAINT-DENIS	Projet de loi portant réforme du crédit à la consommation	Travail, Economie, Emploi
06/10/2009	WOERTH Eric	Seine-Saint-Denis	MONTREUIL	Présentation lutte contre la fraude fiscale et sociale à l'Agence Centrale des Organismes de la Sécu	Travail, Economie, Emploi
05/10/2009	CHATEL Luc	Seine-Saint-Denis	AULNAY-SOUS-BOIS	Mise en place des EMS de l'académie de Créteil au lycée Jean Zay	Sécurité et Défense
	HORTEFEUX Brice	Seine-Saint-Denis	AULNAY-SOUS-BOIS	Mise en place des EMS de l'académie de Créteil au lycée Jean Zay	Sécurité et Défense